

La portée de la théorie de la perception chez Merleau-Ponty

Yuusuke YAMAKURA

Dans la “Phénoménologie de la perception”, Merleau-Ponty traite la théorie de la perception. D'ailleurs, il traite aussi le problème de l'être qui est inséparable de l'opération de la perception. Dans cet essai, en suivant le fil de la perception à l'être dans l'œuvre, je veux montrer que la portée de la théorie de la perception atteint à une ontologie.

D'abord, j'explique la conception de la perspective, qui est au cœur de la théorie de la perception chez Merleau-Ponty. La perspective est la structure objet-horizon: si la structure est le moyen qu'ont les objets de se dissimuler, elle est aussi le moyen qu'ils ont de se dévoiler. C'est donc l'inhérence à un point de vue qui rend possible à la fois la finitude de la perception et son ouverture au monde total.

Puis, j'examine le rapport entre le monde(l'être, les choses) et moi(le sujet) dans la “Phénoménologie de la perception”. Entre le monde et moi, il y a un côté harmonieux d'une part, il y a une immensité ou une ambiguïté en tous sens d'autre part. Merleau-Ponty comprend que l'être est devenir. C'est l'ontologie du devenir.

Dans la mesure où la conception de la perspective est au cœur de la théorie de la perception, il y a donc dans la perception un paradoxe de l'immanence et de la transcendance. Mais, la portée de la théorie de la perception atteint à l'ontologie du devenir, et sous cette ontologie, il n'y a pas de paradoxe dans la perception.